

# La grève de demain divise les enseignants du primaire

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4950 - Dimanche 8 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Une baisse de production du pétrole à hauteur de 500 000 barils/jour  
**L'Opep et ses alliés resserrent les vannes**

Page 3

Gravement acculé lors des différentes audiences au tribunal de Sidi M'hamed

## Bouchouareb, la pièce manquante au procès

● Financement de la campagne du 5<sup>e</sup> mandat/Saïd Bouteflika convoqué

Page 2

### La Grèce a préféré passer sa colère sur Tripoli

Par Mohamed Habili

Vendredi dernier, les autorités grecques ont enjoint à l'ambassadeur libyen de quitter leur territoire sous 72 heures, un geste qui traduit leur exaspération suite à la signature le 27 novembre à Ankara de deux accords par Recep Tayyip Erdogan et le chef du gouvernement libyen d'union nationale Fayaz el-Serraj. L'un de ces accords n'est pas nouveau, étant le renouvellement d'un accord militaire existant déjà entre Ankara et Tripoli, en vertu duquel la Turquie enfreint allègrement l'embargo sur les armes en Libye décrété par le Conseil de sécurité. C'en quoi, il faut bien le dire, elle n'est pas la seule. Ce n'est donc pas cet accord qui a pu mettre l'exaspération des Grecs à son comble, mais l'autre, qui lui est probablement unique dans son genre entre deux pays se situant sur les deux rives opposées d'une même mer, en l'espèce la Méditerranée. Formellement, l'ambassadeur libyen n'a pas été expulsé du fait de cet accord, mais pour avoir refusé d'en révéler les termes après que la demande lui en eut été expressément faite. Mais il y a tout lieu de penser qu'il aurait quand même été prié de s'en retourner chez lui si au lieu d'en faire mystère il avait dévoilé le contenu de cet accord. Tant il est évident que ce dernier est un partage entre la Turquie et la Libye de toute la surface maritime comprise entre leurs eaux territoriales, comme s'il n'y avait qu'elles dans cette partie de la Méditerranée.

Suite en page 3

### Débat télévisé

# Les cinq candidats répondent aux questions de fond

● Dernière ligne droite



À moins d'une semaine de l'élection présidentielle, le premier débat télévisé entre les cinq candidats a fait ressortir la vision de chacun d'eux sur plusieurs questions de fond et les réformes nécessaires pour sortir le pays de la crise. Ce débat aura constitué un ultime examen pour les candidats, en attendant le verdict des urnes. Lire page 2

Commandements des Forces terrestres et de la Gendarmerie nationale

## Gaïd Salah aujourd'hui en visite de deux jours

Page 24

Cinéma

## Trois films algériens primés au Festival d'Al Qods

Page 13

Débat télévisé

# Les cinq candidats répondent aux questions de fond

■ À moins d'une semaine de l'élection présidentielle, le premier débat télévisé entre les cinq candidats a fait ressortir la vision de chacun d'eux sur plusieurs questions de fond et les réformes nécessaires pour sortir le pays de la crise. Ce débat aura constitué un ultime examen pour les candidats, en attendant le verdict des urnes.

Par Louiza Ait Ramdane

La campagne présidentielle s'est offerte une confrontation sans précédent entre les cinq candidats à la magistrature suprême du pays. Tebboune, Benflis, Belaid, Bengrinda et Mihoubi se sont en effet retrouvés pour la première fois dans un face à face télévisé qui a duré près de trois heures. C'est essentiellement sur le contenu de leurs programmes présidentiels que les candidats se sont affrontés. Ils ont eu à s'exprimer sur des questions directes autour des principaux axes retenus pour cette soirée de campagne. Il s'agit des aspects politique, socio-économique, social, culturel, émigration, religion, jeunesse et sport.

Au lieu d'un débat d'idées, les cinq candidats, paraissant plutôt crispés, se sont évertués à expliquer leurs programmes électoraux respectifs, faisant dans la langue de bois.

Lors du débat télévisé organisé par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) au Centre international de conférences (CIC) d'Alger, les prétendants à la magistrature suprême ont pris la parole selon le tirage au sort organisé à cette occasion, pour répondre aux questions ayant trait au volet politique, à savoir le projet de révision de la Constitution, l'assainissement de la vie politique et le renforcement des libertés individuelles et collectives et des nouveaux mécanismes en vue de garantir la régularité des élections.

Le débat a porté sur les visions et positions des candidats concernant la Constitution, l'apport de la classe politique à la scène nationale. Tout le monde s'est accordé à aller, après la présidentielle, vers la refonte de la loi



PH. D. R.

fondamentale nationale. Les questions ont porté également sur les libertés, le droit à l'emploi, au logement, à la dignité et la solidarité agissante. Ainsi, les cinq candidats ont passé en revue les réformes politiques les plus

importantes et les mécanismes de renforcement des libertés proposés dans leurs programmes électoraux, s'accordant sur la nécessité de changer la Constitution actuelle qui présente plusieurs lacunes. Ils se sont accordés à dire

que l'actuelle Constitution a prouvé son inefficacité, estimant impérieuse l'adoption d'une nouvelle Constitution, capable de séparer réellement entre les prérogatives des institutions de l'Etat et de redynamiser le contrôle pour

s'écarter du pouvoir unique. Une Constitution qui convient au peuple, selon eux, élaborée suite à de larges consultations n'excluant aucune partie. Ils ont proposé, à travers leurs programmes électoraux, de relancer les secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Santé, affirmant l'impératif de tenir l'école et l'université à l'écart de la politique et des influences idéologiques. Les prétendants à la présidentielle ont présenté leur vision pour traiter les revendications sociales et politiques soulevées par le mouvement populaire (Hirak), notamment celles relatives au changement politique. Affirmant que le Hirak populaire a permis de concrétiser plusieurs revendications, les candidats s'engagent à satisfaire le reste. Les prétendants à la magistrature suprême se sont accordés à dire que l'Anie (Autorité nationale indépendante des élections) était un acquis démocratique à même de consacrer le pluralisme et éloigner les élections des pratiques administratives. L. A. R.

Campagne électorale

## Dernière ligne droite

À l'avant-dernier jour de la campagne électorale, les candidats à la présidentielle abattent leurs dernières cartes pour convaincre les citoyens d'aller vers les urnes le 12 décembre. Les candidats entament la dernière ligne droite. Chacun met sur la table ses dernières cartes en vue de rafler la mise. Ainsi, le candidat Azzedine Mihoubi s'est engagé à partir de Khenchela à faciliter les investissements étrangers en partenariat avec les entreprises algériennes. Il a ajouté qu'il ne se satisfait pas de promulguer une nouvelle Constitution, s'il était élu président, mais qu'il recourra au peuple, à chaque fois qu'il sera nécessaire de le consulter, sur des questions cruciales concernant l'avenir de la Nation. Le candidat Ali Benflis a encore encensé les mérites d'aller

vers des élections et d'être le futur président de la République. Il a souligné à partir de Batna que «l'Algérie est sur la voie de sortir de la crise grâce à la date du 12 décembre», précisant qu'il est porteur d'un projet ambitieux qui va rendre l'espoir aux Algériens, tout en promettant, une fois élu, de donner la parole à l'opposition. Le candidat Abdelkader Bengrinda a mis en garde, hier, contre une probable fraude électorale. Animant un meeting populaire à la coupole du complexe Mohamed-Boudiaf, à Alger, le candidat du parti El Bina a affirmé que deux conditions nécessaires à la transparence des élections n'ont pas été respectées, sans donner cependant de précision. Selon lui, l'Etat doit assumer ses responsabilités, sinon il perdrait sa souveraineté. Par ailleurs, il a

déclaré être satisfait de son travail de proximité qui, selon lui, le distingue des autres candidats.

## Début du vote chez la communauté nationale à l'étranger

Les électeurs de la communauté nationale établie à l'étranger, estimés à 914 308 inscrits au niveau des centres diplomatiques et consulaires, ont commencé hier à voter pour l'élection présidentielle, cinq jours avant le scrutin du 12 décembre pour lequel cinq candidats sont en lice. Cette opération a mobilisé 501 031 encadreurs, dont 456 affectés aux commissions électorales diplomatiques et consulaires. L. A. R.

Gravement acculé lors des différentes audiences au tribunal de Sidi M'hamed

## Bouchouareb, la pièce manquante au procès

Ouvert mercredi dernier dans le cadre de la dilapidation et du détournement des deniers publics et de la corruption, le procès de l'affaire du «montage automobile» continue d'enfoncer Abdeslam Bouchouareb qui, en ce troisième jour d'audience, demeure le grand absent, malgré un mandat d'arrêt international lancé contre lui en juillet dernier par la justice. Et pour cause, le nom de l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines a été cité hier pratiquement par l'ensemble des hommes d'affaires ayant défilé à la barre du tribunal de Sidi M'hamed, tant au sujet du financement de la campagne électorale de la présidentielle annulée du 18 avril dernier, que sur celui du montage automobile. Accusé de blanchiment d'argent et le financement occulte de partis politiques, Ali Haddad, patron du groupe ETRHB et ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), appelé à la barre par le président de l'audience Lakhdar Chaachia pour répondre de son rôle dans le financement de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika, estimé à 65, 2 milliards de centimes, et notamment sur les 19,5 milliards découverts au niveau du siège de l'ETRHB destinés à cet effet. A ce sujet, Haddad a affirmé : «C'est Saïd (jeune frère du président déchu) qui m'a contacté par téléphone le 25 janvier 2019 et m'a demandé de l'aider à organiser la campagne électorale de son frère». Et d'ajouter que le 6 février 2019, Saïd Bouteflika l'a une fois rappelé, le chargeant de récupérer l'argent se trouvant au siège de la direction de la campagne électorale à Hydra, d'un montant variant entre 700 et 800 Mds centimes. «C'est Saïd

Bouteflika qui m'a ordonné de conserver l'argent de la campagne estimé à 19,5 milliards (de centimes) au siège de l'ETRHB car il avait peur que le bureau de campagne de Hydra ne se fasse cambrioler», poursuivra-t-il, avant de révéler que 39 milliards de centimes avaient été remis par Ahcene Maazouz, propriétaire du Groupe éponyme actif dans l'agro-alimentaire, le médicament, l'automobile. En outre, ces révélations fracassantes se poursuivront avec les déclarations de Omar Rebrab fils du patron de Cevital, ancien concessionnaire de la marque coréenne Hyundai, qui s'est constitué partie civile dans l'affaire du montage automobile en jugement et qui viendra, lui aussi enfoncer Abdeslam Bouchouareb, ex-ministre de l'Industrie, actuellement en fuite à l'étranger. En effet, interrogé par le juge du tribunal de Sidi M'hamed, Omar Rebrab dévoilera que Mourad Oulmi, propriétaire de Sovac, a offert une villa de plusieurs milliards à Hydra à Abdeslam Bouchouareb en contrepartie de l'octroi de la marque Volkswagen.

### Omar Rebrab, Abderahmane Achaïbou... enfoncent Bouchouareb

Par ailleurs, sur le dossier objet du jugement, Omar Rebrab, fils du patron de Cevital, déclarera qu'«il n'y a pas du tout de montage de véhicules en Algérie, les voitures sont montées en Europe, à leur arrivée en Algérie, on démonte leurs pneus, les pare-chocs et quelques petites pièces qui sont remontées pour simuler l'existence de l'activité de montage. On ne fait pas du SKD, mon-

sieur le juge, on fait du RKD». Là encore, le nom de Bouchouareb sera cité. Et pour cause, évoquant le retrait de la marque Hyundai au groupe Cevital, représentant historique de la marque en Algérie, Omar Rebrab dira qu'elle avait été donnée par Abdeslam Bouchouareb à Mahieddine Tahkout, Arbaoui et Tiziri. Et de souligner à ce propos que tous leurs projets du groupe Cevital en matière d'assemblage de véhicules ont été bloqués par les autorités. De son côté, Abderahmane Achaïbou, représentant exclusif de la marque KIA, appelé à la barre des témoins, accablra lui aussi Abdeslam Bouchouareb à travers une déposition fracassante où il parle de «manœuvres diaboliques» de la part de Abdeslam Bouchouareb. Dépossédé de la marque KIA par l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines : «On avait saisi Abdelmalek Sellal» qui reconnaitra qu'«il n'avait aucune autorité sur Abdeslam Bouchouareb». «On a ensuite écrit à Tebboune, alors Premier ministre,

puis à Mahdjoub Bedda, mais nos doléances sont restées sans réponse», déclare-t-il au juge. Et d'ajouter : «Du jour au lendemain, la société KUA m'a fait savoir qu'elle ne voulait plus poursuivre de partenariat avec moi, préférant travailler avec Arbaoui, alors que je suis le doyen de l'activité en Algérie». De plus, concernant la marque Ford dont il était également représentant en Algérie, Abderahmane Achaïbou a affirmé avoir déposé en 2016 au ministère de l'Industrie un dossier pour une usine de montage, mais sur pression de Bouchouareb le projet a été attribué à quelqu'un d'éprouvé d'expérience en la matière. «J'avais en 2016 un rendez-vous avec le directeur général de Ford et le jour même Bouchouareb avait déposé un dossier. Le directeur de Ford m'avait dit qu'il voulait bien travailler avec moi, mais il ne savait pas quoi faire face à la demande de Bouchouareb», a-t-il déclaré. Lynda Naili

Lynda Naili

### Financement de la campagne du 5<sup>e</sup> mandat Saïd Bouteflika convoqué

CITÉ dans la matinée d'hier par Ali Haddad, le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a demandé durant l'audience de l'après-midi le témoignage de Saïd Bouteflika dans l'affaire du financement de la campagne du 5<sup>e</sup> mandat de son frère et ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le juge du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné, hier, dans le cadre du procès d'anciens responsables et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption relatives à l'activité de montage automobile et de financement illégal de la dernière campagne électorale de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, la levée de l'audience jusqu'à la comparution de Saïd Bouteflika, affirme l'APS qui précise que le procureur de la République a demandé la comparution de Saïd Bouteflika, ex-conseiller du président Bouteflika, comme témoin dans l'affaire, car son nom a été cité plusieurs fois lors de ce procès. L. N.



Crise dans le secteur de l'Education

# La grève de demain divise les enseignants du primaire

■ La grève de lundi prochain risque de ne pas avoir lieu. En effet, plusieurs enseignants estiment qu'il n'est pas nécessaire de reprendre demain «lundi» leur grève cyclique de trois jours puisque le lendemain les écoles vont fermer pendant trois jours pour l'aménagement en bureaux de vote des établissements primaires.

Par Thinhinene Khouchi

Sachant qu'ils vont subir des ponctions sur salaires pour le reste de la semaine, plusieurs enseignants du primaire annoncent le gel de la grève uniquement pour demain mais ils vont la reprendre la semaine d'après. Et pour cause, à partir de mardi à jeudi, les établissements primaires devront fermer leurs portes pour les aménager en bureaux de vote. Les enseignants affirment que «cette décision a été prise en raison de l'élection présidentielle, mais lundi prochain on participera au sit-in devant l'annexe du ministère de l'Education nationale et on maintiendra notre grève cyclique de trois jours car la dernière réunion avec les représentants du ministère de l'Education n'a pas apporté de réponse à nos revendications, au contraire, nous confions des enseignants grévistes. En outre, ces enseignants qui en ont assez de subir les ponctions sur leurs salaires expliquent : «Si on fait demain la grève, nous allons subir des ponctions sur salaires pour la journée de lundi jusqu'à dimanche, soit cinq jours de ponction alors qu'en réalité, nous avons fait grève seulement les journées de lundi et du mardi au jeudi les établissements seront fermés à cause du vote et le vendredi et samedi c'est un week-end». Contactés par téléphone,



PH: D. R.

certain coordinateurs des enseignants du primaire assurent même que «80% des enseignants vont geler leur grève ce lundi». Cet avis du gel du mouvement des enseignants n'est pas du goût de tout le monde car ils sont aussi très nombreux à vouloir maintenir la grève ce lundi et à se rassembler devant l'annexe du ministère de l'Education nationale. En effet, suite à la dernière réunion des 13 représentants de la coordination des enseignants du primaire avec les représentants du ministère de l'Education nationale qui a encore une fois été un «échec» selon

la coordination, les enseignants ne veulent pas relâcher la pression et veulent même opter pour une grève illimitée, chose qui ne va pas tarder à se faire, selon ces enseignants. «A chaque réunion, les représentants du ministère de l'Education nous font des propositions et des promesses et dans leurs communiqués ils se contredisent !» nous dira un représentant des enseignants du primaire, ajoutant qu'«à ce rythme-là, les enseignants ne vont pas tarder à opter pour la grève illimitée». Enfin, rappelons lors de la dernière

rencontre de la tutelle et la coordination des enseignants du primaire au siège de l'annexe du ministère de l'Education, le ministère de l'Education nationale avait pris une série de mesures en réponse aux revendications soulevées par les professeurs d'enseignement primaire (PEP), relatives aux volets pédagogique et socio-professionnel. Des mesures qui n'ont pas été du goût de la coordination des enseignants du primaire qui a organisé hier soir une réunion pour décider du gel ou du maintien du mouvement des enseignants.

T. K.

Une baisse de production du pétrole à hauteur de 500 000 barils/jour

## L'Opep et ses alliés resserrent les vannes

La réunion Opep/non-Opep qui s'est tenue avant-hier à Vienne, a été sanctionnée par un accord portant réduction de la production du pétrole à hauteur de 500 000 barils/jour, pour soutenir les cours du brut. La réduction globale de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés atteindra, ainsi, 1,7 million de barils/jour, a indiqué le communiqué final de la 7<sup>e</sup> réunion ministérielle Opep-NonOpep. Plusieurs pays participants, notamment le royaume d'Arabie saoudite poursuivront leur contribution volontaire. Cet ajustement entrera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et sera soumis à l'aval de chacun des Etats participants à la Déclaration de coopération, indique-t-on de même source. L'Organisation et ses alliés comptent dans le cadre de «l'Opep+» tenir une réunion extraordinaire le 6 mars prochain à Vienne, sachant que les délais de réduction de la production expirent le 31 mars 2020. Cette réunion extraordinaire sera précédée par la tenue à Vienne

de la 18<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel de suivi de l'accord Opep-Non Opep (JMMC) composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan). La 17<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Conférence de l'Opep est prévue le 10 juin 2020 dans la capitale autrichienne. En décembre 2018, l'Opep avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, dont la Russie, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ses pays producteurs non-Opep. Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 31 mars 2020 lors des réunions de l'Opep tenues en juillet dernier à Vienne. Suite aux baisses supplémentaires décidées par l'Organisation et ses alliés aujourd'hui, le total des

baisses de production s'élève à 1,7 million de barils/jour. La 7<sup>e</sup> réunion de l'Opep+ était une occasion aux participants de réaffirmer leur intérêt constant aux principes fondamentaux du marché de pétrole stabilisé et équilibré et ce, en faveur des producteurs, des consommateurs et de l'économie mondiale. A l'effet de suivre l'exécution juste en temps opportun et équitable des baisses de la production décidées, la JMMC est appelée à poursuivre le suivi de leur exécution et à présenter un rapport à la réunion avec le soutien du comité technique conjoint et du secrétariat de l'Opep.

### L'Algérie appelle à une plus grande coopération entre les pays membres et non membres

Pour sa part, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab a appelé, à l'issue de la réunion de l'Opep, à une plus grande

coopération entre les pays membres et non membres de l'Opep en vue de parvenir à réaliser un équilibre et les prix satisfaisants pour les producteurs et les consommateurs. A l'issue des travaux de la 17<sup>e</sup> réunion de la Conférence de l'Opep tenue jeudi à Vienne, le ministre a indiqué que l'Algérie qui présidera l'Organisation aura de grands défis l'année prochaine et nous œuvrons à coordonner entre les membres pour attirer un grand nombre de pays pour adhérer à l'accord de coopération». L'Algérie avait pris, jeudi à Vienne, la présidence de l'Opep qu'elle assurera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, succédant au Venezuela. Par ailleurs, M. Arkab a affirmé que «l'accord historique d'Alger, du 28 septembre 2016, a instauré les fondements de la proclamation de la coopération Opep-non Opep. Cet accord adopté par 25 pays producteurs a démontré la capacité collective de l'Opep à travailler avec flexibilité et bonne gouvernance, donnant au marché du pétrole une vision claire et transparente,

## LA QUESTION DU JOUR

### La Grèce a préféré passer sa colère sur Tripoli

Suite de la page une

Au terme de la convention maritime internationale de 1982, un pays côtier est souverain sur une zone économique exclusive (ZEE) de 370 kilomètres de largeur, dont à ce titre il est le seul à pouvoir exploiter les ressources. Celles-ci peuvent être de différentes natures, par exemple des gisements gaziers, comme c'est précisément le cas à l'est de la Méditerranée, que les Etats de la région (Egypte, Israël, Turquie, Chypre, Grèce) n'ont eu de cesse de réclamer. Cela entre autres explique que la Grèce n'ait pas été la seule à s'émouvoir à l'annonce de l'accord. L'ont été tout autant qu'elle Chypre et l'Egypte, même si eux se sont abstenus d'avoir la même réaction fracassante qu'elle. Il semble aller de soi que si la Turquie et la Libye (ou plus exactement Tripoli) ont convenu d'un tracé délimitant leurs deux zones d'exclusion respectives, ce ne peut être évidemment qu'aux dépens de Chypre et de la Grèce. Cette dernière n'est pas isolée dans cette affaire ; elle dispose du soutien de tous les Etats côtiers autres que les signataires de l'accord en question. Mais également de celui de l'Union européenne, et particulièrement de celui de la France, un Etat méditerranéen, bien qu'elle n'ait pas pu être elle-même lésée par le partage libyco-turc. La Grèce pourrait aussi compter sur l'aide de l'Otan si les choses venaient à se gâter entre elle et la Turquie, un voisin avec lequel ses relations ne sont déjà pas bonnes. Cela dit, elle a expulsé l'ambassadeur de la Libye, alors que c'est celui de la Turquie qui aurait dû subir son ire, du moins en premier. Les deux accords passés par Erdogan et el-Serraj n'ont pas la même valeur aux yeux des deux. En échange de son aide militaire, grâce à quoi le GNA résiste à l'offensive de Tobrouk, el-Serraj était à la limite prêt à signer n'importe quoi qui fasse plaisir à son ami Erdogan. Pour l'heure en tout cas, ce qui compte le plus à ses yeux, ce ne sont pas les gisements gaziers en Méditerranée mais sa survie politique, qui elle dépend de l'aide de ses alliés, dont au premier chef désormais celle de la Turquie. **M. H.**

notamment concernant le niveau mensuel de l'offre des 25 pays signataires». Qualifiant «la déclaration de coopération de réussie et historique», le ministre a affirmé que «l'Algérie poursuivra ses efforts au profit des producteurs, des consommateurs et de l'industrie pétrolière en vue de réaliser l'équilibre du marché international».

Meriem Benchaouia

Début des travaux de la 24<sup>e</sup> édition

# «Journée de l'Énergie» à Alger

■ Les travaux de la 24<sup>e</sup> édition de «la Journée de l'Énergie», dédiée cette année à la transition énergétique, ont débuté samedi à Alger, en présence de hauts responsables du secteur de l'Énergie et des experts.

Par Siham B.

Portant sur le thème «la révolution verte : un challenge pour la Société nationale de l'électricité et du gaz, Sonelgaz», cette 24<sup>e</sup> édition a été rehaussée par la présence de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, M<sup>me</sup> Fatma-Zohra Zerouati, le Commissaire aux Énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, la secrétaire générale du ministère de l'Énergie, Fatma-Zohra Cherfi, du P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulekhras, du président de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) et des représentants de l'École nationale polytechnique (ENP). Dans une allocution à l'ouverture des travaux, la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, M<sup>me</sup> Fatma-Zohra Zerouati, a mis en exergue les efforts de l'Algérie pour atteindre les objectifs du développement durable, à travers l'élaboration de plusieurs stratégies. Elle a, dans ce sens, cité l'adoption du premier plan national pour le climat pour la période 2020-2030, ainsi que la création récente du Commissariat aux Énergies



renouvelables et l'efficacité énergétique. Pour sa part, la secrétaire générale du ministère de l'Énergie, Fatma-Zohra Cherfi, a souligné la nécessité de développer les énergies renouvelables. Ainsi, la 24<sup>e</sup> édition de «la Journée de l'Énergie» sera une occasion pour les participants de débattre des moyens pour promouvoir l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables et maîtriser la demande énergétique. Elle est aussi une

opportunité pour les jeunes chercheurs d'échanger avec les industriels, selon M<sup>me</sup> Cherfi. Organisée par Sonelgaz et l'École polytechnique, cette journée témoigne de l'intérêt que Sonelgaz accorde à la recherche scientifique, les travaux universitaires et pour le partenariat entreprises-universités en vue de promouvoir le génie local et créer de la richesse, a affirmé le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulekhras. A noter que les participants à cette

journée vont débattre le «modèle énergétique à l'horizon 2030, la transition vers les énergies non carbonées à l'horizon 2030 dans un environnement en mutation permanente», selon les organisateurs. Il est également attendu que le Commissaire aux Énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, passe en revue la nouvelle politique adoptée par l'Algérie pour la réussite de la transition énergétique et les

perspectives à court terme pour la mise en place de la stratégie nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dont les critères et les fondements seront définis avec l'association de l'ensemble des intervenants dans le domaine parmi les chercheurs, les jeunes investisseurs, les opérateurs économiques et les spécialistes.

S. B./ (APS)

Sport scolaire à Béjaïa

## Ouverture de 4 écoles de judo

Quatre sections de judo ont été ouvertes au courant de la semaine dernière à Béjaïa. Elles ont été lancées au niveau de quatre écoles primaires du cheflieu, dont celles des quatre communes de Béjaïa, Aokas, El-Kseur et Sidi-Aich. Ces écoles de judo sont initiées dans le cadre d'une opération lancée à travers le pays par le Comité olympique et sportif algérien (COA) en janvier dernier, en collaboration avec la Fédération internationale de judo (FIJ). La cérémonie d'inauguration de ces écoles s'est déroulée au niveau de l'école primaire «Ahmed-Azoug», au centre-ville de Béjaïa, et l'école «Mouzaoui-Mohand» à Aokas, en présence des autorités de wilaya, du vice-président de l'APW, des directeurs de la Jeunesse et des Sports et

de l'Education de wilaya, du président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf et du président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique. «L'objectif de la mise en place de ces écoles est la promotion de cette discipline sportive, en l'occurrence le judo, au sein des établissements scolaires du pays et encourager le sport scolaire de manière général», a déclaré M. Berraf.

«Cette expérience connaîtra une extension progressive à travers les écoles de la wilaya», a indiqué le responsable du COA. Et d'ajouter : «Le contenu pédagogique et sportif de la préparation des écoliers est inspiré d'un programme établi par la Fédération internationale de judo». Notons que la championne algérienne,

médaillée olympique de Pékin 2008, Soraya Haddad, native de Béjaïa, a été désignée coordinatrice générale de ce projet. «L'objectif de ce projet est d'abord éducatif, mais il s'agit aussi de découvrir les jeunes talents et les aider à se fixer des objectifs», a expliqué la championne d'Algérie lors de la présentation de ce programme. «Chaque école sera prise en charge par le Comité olympique et sportif algérien, sur le plan des moyens humains et matériels dont un entraîneur qualifié, un tatami et une dotation en tenues sportives, à savoir des kimonos pour la pratique de la discipline», a souligné la cellule de communication de la wilaya.

Hocine Cherfa

Accidents de la route

## 9 morts et 39 blessés ces dernières 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et trente-neuf autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant d'appareils de chauffage et chauffage à Alger. Une personne âgée de 70 ans est décédée dans la wilaya de Sétif, intoxiquée par l'inhalation du CO émanant d'un chauffage, a précisé la même source, ajoutant que la victime a été transférée par la Protection civile vers l'hôpital local. Les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de quatre incendies urbains dans les wilayas d'Alger, Médéa, Oum El Bouaghi et Saida, qui avaient causé des

gènes respiratoires à six personnes. Les secours de la Protection civile de Skikda sont intervenus également pour le repêchage et l'évacuation vers la morgue de l'hôpital local d'une personne décédée par noyade. En outre, les unités de la Protection civile ont enregistré 4 975 interventions de différents types pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

### Blida: 12 blessés dans un accident de la route

Un accident de la circulation, survenu vendredi à midi sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau du tronçon reliant Beni Mered à l'échangeur de Beni Ramou (Blida), a fait 12 blessés dans un cortège funéraire, a-t-on

appris des services de la Protection civile. Il s'agit, rapporte la même source, du dérapage d'un véhicule touristique à bord duquel se trouvaient les 12 personnes blessées, en route vers le cimetière pour assister à des funérailles. Les unités de la Protection civile de Beni Mered, Oued El Alleug et Bouarfia sont intervenues en mobilisant trois voitures de secours et un camion anti-incendie pour pouvoir évacuer les victimes à l'hôpital Frantz-Fanon. A noter que les services de la Protection civile ont recensé, en une semaine, 4 personnes décédées et 20 autres blessées dans plusieurs accidents de la route, à l'instar de l'accident de la circulation survenu jeudi après-midi sur la RN 4 reliant El Affroun à Oued Djer, faisant 18 blessés.

R. N.

## Sidi Bel-Abbès Un «baron» de la drogue arrêté

LES SERVICES de sûreté de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont arrêté un «baron» de la drogue qui était en fuite et faisant l'objet de condamnations judiciaires, a-t-on appris vendredi d'une source de sécuritaire. Le trafiquant de drogue a été arrêté jeudi soir suite à des informations parvenues sur sa présence au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, a indiqué la même source, signalant qu'il était en état de fuite et recherché par les services de sûreté des wilayas d'Alger, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès. Condamné à 20 ans de prison en affaires de trafic de drogue a-t-on ajouté, le trafiquant, originaire de Sidi Bel-Abbès et âgé de 65 ans, a été présenté devant la justice et placé en détention provisoire. M. L.



# Tendance haussière des cours mondiaux

■ Les cours mondiaux des matières premières ont connu, la semaine écoulée, une tendance haussière. Les cours du soja coté à Chicago ont terminé en hausse vendredi alors que la Chine a annoncé qu'elle exempterait de droits de douane «certaines» importations, notamment, le soja américain.

Par Malek Y.

Ceux du blé ont un peu augmenté tandis que ceux du maïs ont stagné. Le soja, qui s'est ainsi apprécié pour la quatrième séance de suite, «continue à profiter d'un rebond technique dans la mesure où il avait beaucoup chuté fin novembre», estime Dax Wedemeyer, analyste. Vendredi, «il a été en plus aidé par les annonces de la Chine», premier consommateur mondial de soja. En pleines tensions commerciales avec Washington, Pékin a notamment fait grimper les tarifs douaniers sur le soja américain de 3 % à 33 % en l'espace d'un peu plus d'un an. Mais dans un geste de bonne volonté, l'administration chinoise a annoncé vendredi qu'elle «procédait à l'exemption de certaines importa-



tions de soja, et autres produits de base en fonction de la demande des entreprises». «La hausse des cours est toutefois restée limitée car on ne sait pas sur quelle quantité porte l'annonce de la Chine, aucun détail n'a été fourni», souligne Dax Wedemeyer. Les cours du maïs de leur côté, stables vendredi, restent «lésés par leur manque de compétitivité sur le marché mondial», estime le spécialiste. Ceux du blé ont un peu augmenté alors que «les acteurs du marché attendent de savoir si la récolte de blé d'hiver a été affectée par les deux récentes tempêtes ayant frappé la zone de production», avance l'analyste. Ils attendent aussi la publication, mardi 10 décembre, du rapport mensuel sur l'offre et la demande de produits agricoles dans le monde (Wasde). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livrai-

son en mars, le plus échangé, a terminé la semaine vendredi à 3,7675 dollars, comme la veille. Le boisseau de blé pour livraison en mars, le plus actif, a fini à 5,2450 dollars contre 5,2375 dollars à la précédente clôture (+0,14 %). Le boisseau de soja pour livraison en janvier, le plus échangé, s'est établi à 8,8950 dollars contre 8,8425 dollars la veille (+0,59 %). L'or a progressé en début de semaine avant d'effacer ses gains tandis que le palladium a encore battu des records. Le métal jaune s'est apprécié «grâce aux signaux contradictoires concernant les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et à la faiblesse du dollar», a résumé Lukman Otunuga, analyste. L'or a en revanche effacé la majorité de ses gains vendredi après des données sur l'emploi américain bien meilleures que prévu, qui

ont profité au dollar. Quant au palladium, utilisé dans l'industrie pour réduire les émissions polluantes, notamment dans l'automobile, il a encore grimpé à des niveaux inédits. Jeudi, il est monté jusqu'à 1 878,32 dollars l'once. Pour Daniel Briesemann, analyste, cette tendance est «exagérée» et une correction n'est pas à exclure. Sur le London Bullion Market, l'once d'or valait 1 467,45 dollars vendredi, contre 1 463,74 dollars le vendredi précédent à la clôture. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de palladium valait pour sa part 1 875,91 dollars, contre 1 842,10 dollars à la fin de la semaine précédente. Pour le cuivre, Après un début de semaine volatil, les prix des métaux du LME sont restés dans une fourchette étroite (jeudi) tandis que le marché attend de nouvelles informations

sur les discussions commerciales, ont commenté Warren Patterson et Wenyu Yao, analystes. La Chine, tout comme Donald Trump, président américain, ont affirmé mercredi n'avoir fixé aucune «date limite» à la signature d'un accord commercial sino-américain, alors que les relations bilatérales s'envenimentent autour des droits de l'Homme. Mais le président américain a assuré jeudi que les pourparlers progressaient avec Pékin et que «quelque chose pourrait se produire le 15 décembre», date à laquelle de nouvelles surtaxes américaines sont censées entrer en vigueur. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5 919 dollars vendredi, contre 5 864 dollars le vendredi précédent à la clôture.

M. Y. / APS

## Russie Les ventes de voitures neuves poursuivent leur chute en novembre

LES VENTES de voitures neuves en Russie ont continué leur dégringolade en novembre, reculant de 6,4 % sur un an, huitième mois de baisse consécutif scellant une année difficile pour le secteur, qui souffre d'un pouvoir d'achat en berne. Selon l'Association of European Businesses (AEB), regroupant les industriels du secteur, les ventes de véhicules neufs légers et utilitaires se sont élevées le mois dernier à 156 848 exemplaires en Russie. Ces résultats «confirment la tendance négative qui prévaut sur le marché automobile russe cette année», constate le directeur du comité automobile de l'AEB, Joerg Schreiber, cité dans un communiqué publié jeudi. Il ajoute n'attendre aucune reprise en décembre, la TVA russe ayant augmenté au 1er janvier 2019 de 18 à 20 %, ce qui avait provoqué une hausse des ventes de voitures fin 2018. Après une année 2012 record, le marché automobile russe s'était effondré et n'avait renoué avec la croissance qu'en 2017, stimulé par un rebond de l'économie. Mais la tendance s'est essouffée en début d'année, et les ventes sont repassées dans le rouge. Les constructeurs ont d'abord expliqué les mauvaises ventes de 2019 par l'augmentation de la TVA, mais ils s'inquiètent désormais d'une tendance plus profonde liée à la morosité économique et aux difficultés des Russes dont le pouvoir d'achat baisse depuis cinq ans.

R. E.

## Pétrole

### Le panier de l'Opep grimpe à près de 65 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), composé de 14 bruts, a grimpé à 64,81 dollars le baril jeudi, contre 63,39 dollars la veille (mercredi), selon les données de l'Opep publiées sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, le baril de Brent

de la mer du Nord pour livraison en février avait gagné 39 cents, pour clôturer à 63,39 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour janvier a terminé à 58,43 dollars, comme mercredi. Coincés entre croissance mondiale morose, stocks de pétrole abondants et cours toujours fragiles, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, réunis jeudi et vendredi à Vienne, sont parvenus à un accord vendredi pour réduire encore leur production d'au moins 500 000 barils par jour afin de soutenir les cours du brut. Cette réduction portera l'effort total de limitation de la production à 1,7 million de barils par jour (mbj) pour l'ensemble du groupe de 24

pays, avait indiqué à Vienne les ministres de l'Opep et leurs partenaires non Opep, dont la Russie. Les deux premiers contributeurs à ces quotas renforcés, l'Arabie saoudite et la Russie, vont supporter près de la moitié de l'effort supplémentaire, avec des coupes respectives de 167 000 et 70 000 barils par jour. A ce nouvel objectif s'ajouteront des baisses «volontaires et supplémentaires» de plusieurs producteurs, l'Arabie saoudite en tête. «Nous allons poursuivre notre réduction volontaire de 400 000 barils par jour», a affirmé le nouveau ministre saoudien de l'Energie, Abdel Aziz ben Salmane, demi-frère du prince héritier Mohammed ben Salmane.

Salem K.

## Grèce

### La croissance se stabilise à 0,6 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2019

Le produit intérieur brut (PIB) en Grèce a progressé de 0,6 % au troisième trimestre par rapport au deuxième, selon les données provisoires publiées par l'Autorité des statistiques, Elstat. Sur un an, «le PIB au troisième trimestre 2019 s'est établi à 2,3 % par rapport au même trimestre 2018», a indiqué l'Elstat dans un communiqué. Cette tendance confirme l'amélioration des finances publiques du pays,

frappé par la crise de la dette entre 2010 et 2018 au cours de laquelle son PIB a chuté d'un quart. Le pays table actuellement sur une croissance de 2,8 % en 2020, selon le projet de budget du gouvernement, qui doit être adopté prochainement au Parlement. Pour sa part, la Commission européenne prévoit une croissance de 1,8 % en 2019 et 2,3 % en 2020. Malgré cette embellie des chiffres, les Grecs

peinent toujours à voir une amélioration de leur niveau de vie : les salaires et retraites restent bas et le chômage est toujours le plus élevé dans la zone euro (à 17 %) malgré un recul ces dernières années. Le pays reste sous surveillance de ses créanciers, l'Union européenne (UE) et le Fonds européen international (FMI), et s'est engagé de dégrayer un excédent budgétaire primaire (hors service de la

dette) élevé, soit 3,5 % de son PIB dans les prochaines années, afin de garantir le remboursement de ses dettes. Le Premier ministre conservateur, Kyriakos Mitsotakis, élu en juillet, souhaite renégocier avec la zone euro cet objectif ambitieux d'excédent primaire en promettant des investissements et des privatisations.

A. O.

Souk Ahras/Commune de Khedara

# Raccordement de 480 foyers au réseau de gaz naturel

■ Au moins 480 foyers de la mechta de Fedj Meraou relevant de la commune frontalière de Khedara, wilaya de Souk Ahras, ont été raccordés au réseau de gaz naturel.

Par Fateh H.

La concrétisation de cette opération a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de 92 millions DA puisée du fonds commun des collectivités locales et l'installation d'un réseau long de 45 km dans un délai d'exécution de cinq mois, selon les explications données sur place au chef de l'exécutif local, Lounas Bouzegza. Le financement de chacune des habitations a mobilisé un montant de plus de 190 000 DA, «ce qui montre les efforts déployés par l'Etat pour l'extension du réseau de cette énergie propre aux communes éloignées de la wilaya», a indiqué le directeur de la concession de distribution d'électricité et du gaz, Tahar Bezghoud. Avant la fin de l'année en cours, il sera procédé, a ajouté le même responsable, à la réalisation de plusieurs projets portant alimentation en énergie gazière de 150 foyers dans la mechta de Seriya et de 280 habitations de la zone rurale de Fad Barkou relevant de la commune de Zaârouria, en plus de 100 foyers répartis entre les mechtas de Medjaz El Djediat et de l'extension d'Ain Tolba dans la localité de Sedrata. Les mechtas de Beraktiya et de Madaure, dans la localité de M'daourouch, qui totalisent 300 familles et celles de Djemal Lakhdar, de Tadjalet, ainsi que l'extension de Deria (430 familles), sont les autres zones rurales ayant bénéficié

également de cette opération de mise en gaz, selon la même source. La wilaya de Souk Ahras avait bénéficié récemment d'un budget d'investissement de plus de 2,9 milliards DA destiné au raccordement au réseau du gaz naturel de plusieurs groupements d'habitation et mechtas, ce qui permettra d'augmenter le taux de couverture en cette énergie, actuellement de 80 % à plus de 90 %. La cérémonie de raccordement des foyers de la mechta de Fedj Meraou a été organisée dans le cadre d'une visite de terrain du wali aux communes de Heddada, où le responsable s'est enquis de l'avancement des travaux de plusieurs projets de divers secteurs en chantier et des préoccupations des citoyens en rapport avec l'alimentation en gaz naturel, en électricité, en eau potable et la réalisation des établissements scolaires. La visite a concerné également l'inspection de plusieurs projets dans les localités



d'Ouled Moumene et de Heddada où un rapport détaillé sur le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable

(AEP) des communes de Heddada, de Khedara et d'Ouled Moumene à partir des puits profonds de la zone de Bir Louhichi

en faveur de près de 60 000 habitants, a été présenté au wali. F. H.

Skikda/ Projet de réhabilitation du vieux bâti

## Dernière mise en demeure au bureau chargé de l'étude technique

Une dernière mise en demeure avant la résiliation du contrat a été adressée au bureau chargé de l'étude technique du projet de réhabilitation du vieux bâti dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que les chantiers de réhabilitation du vieux bâti du centre-ville de Skikda accusent du retard en raison du «non parachèvement de l'étude technique par le bureau d'étude étranger chargé de cette phase du projet». Les ser-

vices de la wilaya ont détaillé que cette mise en demeure constitue la dernière avant la résiliation du contrat avec ce bureau d'étude soulignant qu'en pareil cas, l'étude sera confiée à un autre bureau. Le chantier de réhabilitation du vieux bâti de Skikda scindé en 24 lots constitue «un des plus importants et des plus grands» projets de la wilaya, indiquent les mêmes services, relevant qu'une enveloppe de 1,5 milliard de dinars a été allouée à ce projet, lancé en chantier à la fin

de 2016. En 2016, le chantier du lot 14 du méga projet de Skikda englobant 19 habitations et 16 locaux commerciaux, a été lancé et les travaux d'aménagement extérieur ont atteint 100% a-t-on rappelé. En 2017, le lot 17 avec 4 immeubles de 29 logements et 20 locaux commerciaux, a été lancé en travaux et le non parachèvement de l'étude technique a conduit à l'arrêt du chantier.

Nassima A./APS

Boumerdès

## Près de 60 projets touristiques en réalisation

Quelque 58 projets touristiques susceptibles d'assurer à leur mise en service pas moins de 5 200 lits sont actuellement en réalisation dans la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris du directeur local du tourisme et de l'artisanat Louerdi

Abidi. «Sur la totalité des projets, 16 ont atteint un taux d'avancement des travaux à près de 90%, au moment où le reste enregistre des taux d'avancement divers», a indiqué M. Abidi. Le responsable du tourisme à la wilaya a précisé qu'il est attendu à la réception, le

premier semestre de 2020, de deux établissements hôteliers, «L'Albatros» et «Lamine» dans la commune de Boumerdès, qui s'ajouteront à l'hôtel «Bouzegza» entré en service dernièrement dans la même localité. Ces projets hôteliers, dont la réalisation

d'une partie d'entre eux s'inscrit au titre de l'investissement dans les zones d'expansion touristique (ZET), au moment où l'autre partie est le fruit de financement privés, selon la même source, «sont classés entre trois et quatre étoiles», est-il précisé.

Le parc hôtelier de Boumerdes englobe 18 établissements touristiques opérationnels, assurant un total de 2 900 lits, dont 15 hôtels classés entre une et trois étoiles. La wilaya dispose, par ailleurs, de onze zones d'expansion touristique (ZET) d'une surface de 5 000 ha, mises à la disposition des investisseurs aux fins de contribuer au développement de l'industrie touristique. A noter également l'adoption dernièrement d'un programme de création, à l'horizon 2025, de huit autres ZET d'une superficie globale de 17 000 ha, à travers respectivement les communes d'Aumale (pour la promotion du tourisme thermal), Khemis El Khechna, Larbaâatche, Naciria et Keddara Bouzegza (pour le développement du tourisme sportif et de montagne) et Legata et Zemmouri (pour la valorisation du patrimoine culturel de la région).

Samy Y.

R. R.

Mostaganem

## 82 projets financés depuis le début 2019 par la Cnac

L'agence de la wilaya de Mostaganem de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a financé 82 projets depuis le début de l'année 2019, a-t-on appris de sa directrice, Habiba Farah. La responsable a indiqué en marge des portes ouvertes organisées par le secteur de l'emploi jusqu'au 8 décembre, que les projets financés jusqu'au 30 novembre dernier permettront d'offrir 217 nouveaux postes d'emploi, la plupart dans le secteur agricole (54%). Durant les 11 premiers mois de l'année en cours, sur 261 dossiers de création de nouvelles entreprises dans différents secteurs, les agences bancaires ont agréé le financement de 220, a indiqué la même responsable. Selon M<sup>me</sup>

Farah, cette «mutation qualitative» dans les projets financés dans le secteur agricole à un protocole d'accord signé entre la Cnac et la Direction générale de la formation et de l'enseignement professionnels, qui a formé des jeunes des régions rurales dans le domaine de l'apiculture, celui des vaches laitières et l'agriculture sous serres, ainsi que la mise en valeur des terres, entre autres. Concernant la formation des jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat, elle a affirmé que la Cnac a organisé, durant la même période, cinq sessions de formation au profit de 90 universitaires et diplômés des centres et instituts de formation professionnelle. En outre, 167 jeunes chômeurs ont bénéficié d'une forma-

tion dans la création et la gestion d'une microentreprise et les méthodes de traiter avec les différentes structures bancaires et administratives, selon la même source. Abordant les journées portes ouvertes sur le secteur de l'emploi organisées au niveau du siège de l'annexe de wilaya de la Cnac, M<sup>me</sup> Farah a souligné que cette initiative vise à informer les porteurs de projets et d'idées, notamment ceux désireux créer des entreprises, sur les privilèges et les incitations offerts par l'Ansej et la Cnac. Pour rappel, la Cnac de Mostaganem a financé 4 056 projets depuis 2004 contribuant à la création de plus de 8 600 postes d'emploi, selon la même source.



Tunisie

# «Tahya Tounes» ne votera pas en faveur du prochain gouvernement

■ Le président du groupe parlementaire «Tahya Tounes», Mustapha Ben Ahmed, a démenti les informations selon lesquelles son parti prendra part au prochain gouvernement.

Par Fella Y.

**M.** Ben Ahmed a affirmé dans une déclaration à l'agence TAP que «Tahya Tounes» n'est pas concerné par la participation au futur gouvernement et ne votera pas en sa faveur. Il a rappelé la décision du conseil national de Tahya Tounes de «se ranger dans l'opposition». A propos du climat de tension qui règne dans l'hémicycle, Ben Ahmed a qualifié la situation de «décevante et susceptible de nuire à l'image du Parlement», espérant qu'elle «ne se répétera pas». Le Parti destourien libre mène, depuis mardi, un mouvement de protestation au sein de l'Assemblée des représentants du peuple, réclamant des excuses officielles suite aux propos de l'élu de Ennahdha, Jamila Ksiksi, qui a qualifié les députés du PDL de «clochards» et de «bandits» au cours de son intervention lors de la plénière consacrée à l'examen de la loi de finances complémentaire 2019. Le 20 novembre dernier, le secrétaire général du mouvement «Tahya Tounes», Selim Azzabi, avait réaffirmé lors de sa rencontre avec le Chef du gouvernement désigné, Habib Jemli, la position adoptée lors du Conseil national du parti de se ranger dans l'opposition. «Nous avons affirmé au Chef du gouvernement désigné la décision de Tahya Tounes de ne pas faire partie de la prochaine coalition gouvernementale», avait-il déclaré. Le groupe parlementaire de «Tahya Tounes» compte 14 députés.

«Echaâb» suspend sa



participation aux concertations sur la formation du gouvernement

Le mouvement tunisien «Echâab» a décidé de suspendre sa participation aux concertations sur la formation du prochain gouvernement, a déclaré Zouhair Maghzaoui, secrétaire général de cette formation politique. «Le Chef du gouvernement désigné, Habib Jemli, a failli à sa mission de gérer les concertations comme il n'a pas réagi favorablement aux propositions avancées par le mouvement», a-t-il justifié dans une déclaration à la TAP. M. Maghzaoui a dénoncé «le manque de sérieux» dans la constitution du futur gouvernement, faisant observer que la

participation du mouvement aux concertations était «une responsabilité qui incombe à cette formation politique pour éviter un nouvel échec du gouvernement». Le mouvement Echaâb a estimé, dans un communiqué rendu public jeudi, que «la méthodologie adoptée dans la constitution du prochain gouvernement n'est qu'une continuité de l'échec des gouvernements qui se sont succédés depuis la Révolution». Le mouvement a, dans ce sens, «mis en doute la capacité du Chef du gouvernement désigné et de son équipe à relever les grands défis auxquels la Tunisie fait face».

Chahed appelle à une «réflexion sur le chan-

gement de la loi électorale»

Le Chef du gouvernement tunisien, chargé d'expédier les affaires courantes, Youssef Chahed, a affirmé vendredi que la crise que traverse actuellement la Tunisie est «surtout politique et morale avant d'être économique et sociale», appelant à «une réflexion sur le changement de la loi électorale», rapporte l'agence TAP. M. Chahed a, dans ce contexte, appelé à «une réflexion sur le changement de la loi électorale et à une nouvelle méthode d'élection afin d'éviter les difficultés de constitution d'un gouvernement de coalition» et pour que le Parlement ne comprenne pas dorénavant «les premiers venus». Et d'ajouter qu'il

est «impossible de continuer à travailler au cours de la prochaine période dans le cadre d'une loi organique du Parlement entravant, a-t-il dit, les lois», avant de rappeler que son gouvernement a présenté à l'Assemblée plus de 260 lois dont plus de 100 d'entre elles n'ont pas encore été examinées. M. Chahed a en outre souligné que l'«Etat doit s'intéresser, au cours de la prochaine étape, à la restructuration des entreprises publiques, fournir des ressources additionnelles et relancer les secteurs productifs», recommandant d'«adopter la culture de contrats entre l'Etat, le gouvernement et le secteur privé, comme il en est le cas dans le secteur du textile».

F. Y./APS

Libye

## Sergueï Lavrov émet des réserves sur une conférence prévue à Berlin

Le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a critiqué vendredi une conférence prévue prochainement à Berlin sur le conflit en Libye, déplorant que les partis politiques libyens n'y participent pas. «La conférence de Berlin m'a étonné car les partis libyens et les pays voisins n'ont pas été invités, elle constitue donc à cet égard une occasion perdue», a-t-il dit à un forum international de chefs de la diplomatie intitulé «Med Dialogues». «Quiconque a un lien avec la Libye, également l'Union africaine, qui a été sans motif tenue à l'écart, doit être invité à la conférence de Berlin sur la Libye», avait souligné un peu plus tôt M. Lavrov, lors d'une conférence de presse commune avec son homologue italien

Luigi Di Maio. Ce dernier a jugé «très importante» la prochaine réunion de Berlin, car il faut éviter «une fuite en avant» en présence de nombreuses interférences extérieures. «La situation en Libye est extrêmement complexe parce qu'il y a trop d'intervenants», a acquiescé M. Lavrov, évoquant «la fragilité de la situation du pays». Lors d'une brève visite en Libye, le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, avait récemment indiqué que l'arrêt des interférences étrangères dans la crise libyenne serait l'un des objectifs de cette conférence de Berlin. Certaines puissances sont accusées de mener une guerre par procuration en Libye, où le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort de l'Est, a lancé une offensive le 4 avril pour s'emparer de Tripoli. M. Lavrov a qualifié vendredi de «rumeurs» la présence en Libye de mercenaires russes. Voici un mois, la Russie avait déjà démen-

ti des informations de presse sur l'arrivée de 200 mercenaires russes en Libye, où Moscou est soupçonné de soutenir les forces antigouvernementales du maréchal Haftar. Le chef de la diplomatie russe a émis l'espoir de voir les contacts reprendre entre Khalifa Haftar et le Premier ministre Fayez al-Sarraj reconnu par la communauté internationale.

L'ambassadeur libyen en Grèce expulsé

La Grèce a annoncé l'expulsion de l'ambassadeur libyen à Athènes, après l'expiration d'un délai qui lui a été accordé pour quitter Athènes, a annoncé les ministères des Affaires étrangères. «L'ambassadeur libyen a été convoqué au ministère ce matin et a été informé de son expulsion», a déclaré aux médias le ministre grec des

Affaires étrangères, Nikos Dendias. «Un délai de 72 heures lui a été donné pour quitter la Grèce», a-t-il précisé, ajoutant que «son expulsion ne signifiait pas l'interruption des relations diplomatiques avec la Libye». Cette décision, a-t-on expliqué, est liée à un accord contesté par la Grèce, signé le 27 novembre à Istanbul par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et Fayez al-Sarraj, chef du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU. Vendredi dernier, le chef de la diplomatie grecque, Nikos Dendias, avait appelé l'ambassadeur libyen, Mohamed Younis Menfi, à donner des détails sur cet accord. Cet accord, qualifié de memorandum selon la Libye, a suscité des réactions de pays riverains de la Méditerranée. Outre la Grèce, Chypre et l'Egypte avaient déploré sa signature. La découverte de réserves de gaz et

de pétrole au large de Chypre, dans le sud-est de la Méditerranée, a déclenché ces dernières années une dispute entre Nicosie, appuyée par la Grèce et l'Union européenne, et Ankara, qui occupe la partie nord de l'île. Selon la presse turque, une fois l'accord ratifié par le Parlement turc, Ankara communiquera à l'ONU les coordonnées de sa nouvelle «zone économique exclusive (ZEE)» en Méditerranée orientale. Pour Athènes, ce protocole viole ses zones maritimes d'exploitation (ZEE). La Grèce, membre de l'Otan comme la Turquie, maintient des relations délicates avec sa voisine, porte d'entrée de milliers de demandeurs d'asile sur les îles grecques. L'un des principaux différends bilatéraux est la délimitation du plateau continental des îles grecques en mer Egée qui sépare la Grèce de la Turquie. Sabiha O./R. M.



Afghanistan

# Reprise des négociations entre États-Unis et talibans à Doha

■ Les États-Unis ont repris hier leurs négociations avec les talibans au Qatar, a déclaré une source américaine, trois mois après que le président Donald Trump a arrêté les efforts diplomatiques visant à mettre un terme à 18 ans de guerre en Afghanistan.

Par Rosa C.



Ph. &gt; D. R.

« Les États-Unis ont rejoint les discussions aujourd'hui à Doha. Elles seront centrées sur la réduction des violences pour mener à des négocia-

tions interafghanes et à un cessez-le-feu », a indiqué cette source proche du dossier. Le département d'État américain

avait annoncé mercredi que l'émissaire américain chargé des négociations avec les insurgés afghans, Zalmay Khalilzad, se rendrait à une date non précisée à Doha pour « reprendre les discussions avec les talibans ». L'ambassadeur américain s'était rendu le même jour à Kaboul pour rencontrer le président Ashraf Ghani et d'autres responsables. Le 7 septembre, Donald Trump, qui a promis de « mettre fin aux guerres sans fin » et a forcé au conflit afghan, le plus long de l'histoire des États-Unis, avait rompu les discussions directes et inédites menées depuis un an par M. Khalilzad, qui semblaient sur le point d'aboutir à un accord. Il avait par la même occasion annulé une invitation faite secrètement aux chefs des talibans à venir le rencontrer, en invoquant la mort d'un soldat américain dans un énième attentat des insurgés à Kaboul. Après avoir assuré que les pourparlers étaient « morts et enterrés », il avait toutefois semblé assouplir sa position en laissant la porte ouverte au dialogue

si les talibans mettaient fin à leurs attaques. Des contacts informels avaient ensuite été évoqués, mais jamais confirmés officiellement. Le 28 novembre, en Afghanistan pour soutenir ses troupes lors de la fête de Thanksgiving, le président américain avait finalement annoncé la reprise des négociations. « Les talibans veulent un accord, et nous les rencontrons. Nous leur disons qu'il faut un cessez-le-feu, ils ne voulaient pas de cessez-le-feu, et maintenant ils veulent un cessez-le-feu », avait-il déclaré. « Je pense que ça va sûrement marcher comme ça ». Le projet d'accord quasiment scellé début septembre prévoyait un début de retrait progressif des 13 000 à 14 000 soldats américains, principale revendication des talibans. En échange, ces derniers devaient s'engager à ne plus jamais laisser des « terroristes » agir depuis l'Afghanistan et à entamer un dialogue inédit avec le gouvernement de Kaboul. L'absence de cessez-le-feu dans pays épuisé par des décennies de conflits

était un point particulièrement critiqué et l'accord n'avait pas reçu un franc soutien des autorités afghanes, tenues à l'écart des négociations. Comme un préalable pour rétablir la confiance, Zalmay Khalilzad a salué mardi dans un tweet les opérations des talibans contre le groupe jihadiste État islamique (EI) dans la province de Nangarhar, frontalière du Pakistan. Grâce à leur action et à celle des Occidentaux et des forces afghanes, « l'EI a perdu du terrain et des combattants », a-t-il souligné. Selon un sondage du cercle de réflexion Asia Foundation publié cette semaine aux États-Unis, 88,7% des 17 812 Afghans interrogés soutiennent les efforts de paix avec les talibans. Et 64% d'entre eux pensent que la paix est possible, en hausse de dix points sur un an, même si les femmes, dont les droits ont été bafoués lorsque les talibans étaient au pouvoir entre 1996 et 2001, restent plus sceptiques.

R. C.



## Commentaire

Probité

Par Fouzia Mahmoudi

Deux ans après sa première mise en cause dans l'affaire des assistants parlementaires du MoDem, François Bayrou est aujourd'hui mis en examen à son tour alors que la justice cherche à savoir si le parti centriste, a utilisé des fonds européens afin de rémunérer en partie des cadres du mouvement employés à d'autres tâches. Le maire de Pau, candidat à trois reprises à l'élection présidentielle française, a été à son tour mis en examen pour « complicité de détournement de fonds publics », en fin de semaine dernière. Le dirigeant du MoDem, 68 ans, est resté environ dix heures dans le bureau des juges d'instruction au tribunal de Paris, répondant point par point à toutes les questions qui lui étaient posées, selon des sources concordantes. « Cette mise en examen, annoncée à l'avance dans les journaux, a été décidée à l'encontre de tous les éléments de preuves produits », a réagi M<sup>e</sup> Pierre Cornut-Gentille, avocat de Bayrou. « La suite de l'instruction démontrera qu'elle est totalement infondée ». Les magistrates Charlotte Bilger, Bénédicte de Perthuis et Patricia Simon cherchent à savoir si le parti de François Bayrou a utilisé des fonds européens, réservés normalement à l'embauche d'assistants pour les eurodéputés, afin de rémunérer en partie des cadres du mouvement employés à d'autres tâches. Elles soupçonnent Bayrou d'être responsable de l'ensemble du système présumé reproché au parti centriste. « Pour cela, il faut des instructions », fait valoir l'entourage du responsable politique. « Or, aucun témoignage, aucun document ne désigne François Bayrou », selon cette source. Depuis le 15 novembre, une douzaine de responsables du MoDem ont été mis en examen dans ce dossier, dont l'ancienne eurodéputée et actuelle vice-gouverneure de la Banque de France, Sylvie Goulard, l'ex-garde des Sceaux Michel Mercier, le directeur financier du MoDem, Alexandre Nardella ainsi que la vice-présidente du parti, Marielle de Sarnez mise en examen mercredi pour « détournement de fonds publics », à propos du contrat d'une ancienne assistante. Cette affaire, ajoutée à la polémique sur des prestations réalisées pour un think tank américain, a coûté à Goulard sa place dans la nouvelle Commission européenne en octobre dernier. L'affaire a aussi précipité le départ du gouvernement de cette dernière, de Bayrou, de De Sarnez, en juin 2017. Le MoDem n'est pas la seule formation politique qui se trouve dans le viseur de la justice pour des emplois présumés fictifs au Parlement européen. Des enquêtes similaires ont ainsi été ouvertes pour La France insoumise (LFI) et le Front national (FN). Concernant ce dernier, une vingtaine de personnes, dont Marine Le Pen, ont été mises en examen. Mais cette mise en examen assombrirait surtout l'avenir politique de Bayrou qui a toujours prôné l'intégrité et l'impeccabilité en politique. Certains observateurs estiment ainsi que son espoir de devenir Premier ministre (faute de ne jamais devenir président de la République) est aujourd'hui terminé alors que cette mise en examen ternit l'image de celui qui a durant ses quarante ans de politique su garder une image probe et honnête.

F. M.

France

## La grève dure dans les transports, nouvelle épreuve de force en vue

La mobilisation sur les retraites s'installe dans la durée pour tenter de faire plier le gouvernement et promet un week-end de galère dans les transports, avant une nouvelle épreuve de force mardi et la présentation de la réforme le lendemain. « On a frappé un grand coup, généré une dynamique », s'est réjoui le numéro un de Force ouvrière, Yves Veyrier, avant l'Intersyndicale qui est ressortie vendredi avec une nouvelle date de mobilisation, le 10 décembre. Jeudi, les manifestations ont davantage mobilisé que lors des premières journées des mouvements sociaux sur les retraites de 1995, 2003 et 2010. Enseignants, cheminots, pompiers, fonctionnaires... Avec plus de 800 000 personnes dans la

ruie et certains secteurs d'activité au ralenti voire à l'arrêt comme les raffineries, les syndicats opposés à la réforme (FO, CGT, Solidaires, FSU) ont repris des couleurs. Tous, y compris le premier d'entre eux, la CFDT, qui soutient le principe d'un régime universel de retraite par points, exhortent l'exécutif à sortir du bois pour détailler sa réforme. Depuis le Perron de Matignon, Edouard Philippe a promis qu'il livrerait mercredi, dans l'enceinte du Conseil économique, social et environnemental (Cese) cher aux partenaires sociaux, « l'intégralité du projet de gouvernement ». « Le calendrier est bouleversé mais rien ne change dans l'objectif du gouvernement : casser notre régime de retraite solidaire pour le

remplacer par un système individualisé où chacune et chacun sera perdant », a regretté la CGT, où des voix militent déjà pour une troisième journée de mobilisation, jeudi 12 décembre. Une intersyndicale a d'ailleurs été calée mardi soir. Pour la CGT, le Premier ministre est « sourd » et « tente de diviser, d'opposer les salariés entre eux en stigmatisant certains d'entre eux ». A l'origine de la colère : le « système universel » de retraite censé remplacer à partir de 2025 les 42 régimes de retraites existants (général, des fonctionnaires, privés, spéciaux, autonomes, complémentaires). L'exécutif promet un dispositif « plus juste », quand les opposants redoutent une « précarisation » des retraités.



## Cinéma

## Trois films algériens primés au Festival d'Al Qods

■ «Irfane» de Salim Hamdi et «Les sept remparts de la citadelle» de Ahmed Rachedi ont remporté respectivement le Prix du jury de la section long métrage de fiction et le prix de la meilleure production.

Par Adéla S.

«**C**urse within shadows» de Imad Ghedjati a reçu, pour sa part, le Prix du meilleur film dans la catégorie des films amateurs.

Les films algériens «Irfane» de Salim Hamdi, «Les sept remparts de la citadelle» de Ahmed Rachedi et «Curse within shadows» de Imad Ghedjati ont été primés au 4<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine), rapporte la presse palestinienne.

«Irfane» de Salim Hamdi et



«Les sept remparts de la citadelle» de Ahmed Rachedi ont remporté respectivement le Prix du jury de la section long métrage de fiction et le Prix de la meilleure production.

«Curse within shadows» de Imad Ghedjati a reçu, pour sa part, le Prix du meilleur film dans la catégorie des films amateurs.

Premier long métrage de

Salim Hamdi, «Irfane» (Reconnaissance), 110mn, se présente sur deux niveaux de narration : le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraâ et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir.

D'une durée de 180 mn, le

long métrage «Les sept remparts de la citadelle» est une adaptation du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia. Ce film confronte deux perceptions de l'attachement à la terre, celui de Thebti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean-Christophe Rauzy,

lui aussi attaché à ces terres enlevées au propriétaire original.

Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods a été lancé simultanément à partir de douze villes arabes dont Alger.

A. S./APS

## L'écrivaine haïtienne Emmelie Prophète

## «Changer le vocabulaire de la violence par celui de la poésie»

Depuis Port-au-Prince, l'écrivaine haïtienne Emmelie Prophète évoque son pays dans une lettre sans fard, mais avec ce qu'il reste d'espoir.

Ce week-end se tient à Paris le Salon du livre haïtien, 6<sup>e</sup> édition, dont le thème est «Haïti, des Amériques à l'Afrique», avec Dany Laferrière en invité d'honneur. L'an dernier à la même époque, l'écrivaine Emmelie Prophète, qui dirige le Bureau des droits d'auteur en Haïti, après avoir été à la tête de la Bibliothèque nationale, y était invitée. Elle était venue au micro du Point pour une Causerie autour de son dernier roman. Un ailleurs à soi (Mémoire d'encrier). Et évoquait le pays déjà en proie aux manifestations d'une population révoltée contre la corruption du Salon du livre de Montréal qu'elle revient chez elle. Retrouvant Port-au-Prince et son quotidien de folie, retrouvant les questions apparemment insolubles que son pays soulève. Que peut l'écrivain ? Écrire. Préparer le prochain rendez-vous littéraire de Port-au-Prince qui a pour nom «Livres en folie», ce sera au mois de juin. Et entre-temps nous adresser cette lettre sans fard, avec ce qu'il reste d'espoir, à cultiver pour tenir bon.

Les routes ne sont pas devenues plus longues, il y a juste plus de contournements, comme des détails qui s'ajouteraient à une explication pour la rendre plus longue, plus ennuyeuse.

Novembre 2019, Montréal, le vent froid, la normalité, les livres et leurs promesses, le temps qui passe, aussi lentement que

semble le recommander les pendules ; aujourd'hui le pays propre, à moi, les montres aux cadrans cassés où s'emballe le temps, pris d'accès de folie.

## Reprendre mon souffle où je l'avais laissé

Port-au-Prince, fabrique de fous qui marchent à grands pas, chantant à tue-tête dans des langues inconnues ; façon comme une autre de ne pas s'entendre. D'être seul. De braver la misère.

J'ai rapporté l'an dernier du Salon du livre haïtien à Paris des livres que je n'ai pas encore lus. Ça arrive. Il y en a trop. Et puis cela me permet de remplir des agendas de choses à faire, avec la sensation qu'elles ne se feront peut-être jamais. Que valent les

envies dans un pays qui tremble, sautille, saute, à faire trembler la mer des Caraïbes et l'Atlantique et au-delà ? L'an prochain sera meilleur. On le voudrait tous. On ! Enfin l'occasion d'employer avec sincérité ce pronom tellement indéfini qu'il n'est qu'un flou, une chimère ! L'an prochain, Louis-Philippe Dalembert, Évelyne Trouillot, «Livres en folie», d'autres livres, d'autres espoirs, et peut-être le droit de changer le vocabulaire de la violence par celui de la poésie. Mais quels discours faudrait-il pour faire tourner les têtes, faire revenir ceux qui n'arrêtaient pas de partir ou d'en rêver ? Ceux pour qui le voyage représente l'unique échouage de l'amour ?

Ces livres entre nous ne sont que des mots sous couvertures que l'on n'ose dévoiler de peur



de tomber mal, d'être à côté des discours uniformisés, des colères, de l'auto-destruction portée si haut et de façon tellement convaincue. Les jours sont faits d'heures malades, de secondes inquiètes, de questions qui chassent l'avenir. Jamais de recherche de bonheur il ne fut vraiment question, juste

un besoin de ressemblance et d'égalité sans prix élevé à payer ; l'histoire dit que nous les avons souhaitées, que les combats pour les obtenir ont déjà été gagnés voilà plus de deux siècles. Comme le temps peut mal se comporter, comme il peut passer vite. Serait-ce de la folie ? R. C.

## Diffamation contre un éditeur

## Christine Angot et Laurent Joffrin ont été condamnés



L'écrivaine et le directeur de publication de «Libération» ont été condamnés à 8 500 euros d'amende. Christine Angot a été condamnée ce mercredi pour diffamation, ainsi que le directeur de la publication de «Libération» Laurent Joffrin, pour une chro-

nique sur Edouard Louis parue dans le quotidien en 2016 et mentionnant l'éditeur Christophe Lucquin.

Dans cette chronique, l'autrice avait accusé l'éditeur Christophe Lucquin de «publier des livres à caractère essentiellement pédophile». Celui-ci avait fait publier un droit de réponse dans «Libération», afin de porter plainte contre la chroniqueuse et le journal.

## 8 500 euros d'amende

Christine Angot et Laurent Joffrin ont d'abord été relaxés du chef de diffamation publique. Mais la cour d'appel de Paris a jugé ce mercredi en deuxième instance que l'écrivaine avait publiquement diffamé l'éditeur. Les deux accusés ont été condamnés à ver-

ser à Christophe Lucquin et à sa maison d'édition une amende de 8 500 euros.

«Affirmer que le fonds de commerce d'une maison d'édition est constitué principalement d'ouvrages à caractère pédophile laisse entendre que celle-ci promeut la pédophilie, alors que cette pratique est pénalement répréhensible et fortement réprouvée par la morale commune actuelle», a déclaré l'avocate de l'éditeur, M<sup>e</sup> Marie Dosé, au site ActualLitté. «Entre-temps, la maison d'édition aura très lourdement pâti de cette réputation induite, colportée par une auteure médiatique à l'attention de millions de lecteurs», indique l'éditeur dans un communiqué. Christine Angot, contactée par ActualLitté, n'était pas disponible pour commenter.

E. D.



Championnats arabes sur route de cyclisme (7<sup>e</sup> journée)  
**L'EN décroche  
deux autres médailles**

LA SÉLECTION algérienne (seniors/messieurs) de cyclisme a remporté une médaille de bronze en individuel, et une médaille d'argent «par équipes», lors de la course en ligne des Championnats arabes sur route, disputée vendredi à Alexandrie, en clôture de cette compétition, abritée du 30 novembre au 6 décembre par l'Egypte. En individuel, c'est Hamza Yacine qui a pris le bronze, après avoir franchi la ligne d'arrivée en troisième position, contribuant par la même occasion à offrir une médaille d'argent à l'Algérie dans le «par équipes». Au total, 34 coureurs ont pris part à cette course, disputée sur une distance de 156 kilomètres, soit un circuit de 26 kilomètres, parcouru six fois par les athlètes. L'Algérie termine ainsi la compétition avec un total de 18 médailles : 7 or, 7 argent et 4 bronze, ce qui la place en tête du classement final, devant l'Egypte et les

Emirats arabes unis. Objectif atteint donc pour les Algériens, tenants du titre, qui s'étaient rendus en Egypte avec la ferme intention de défendre leur acquis. En effet, lors de la précédente édition, disputée également en Egypte, à Sharm El-Sheikh, l'Algérie avait décroché la première place au classement général, avec un total de 17 médailles : 10 or, 4 argent et 3 bronze. Les sélections algériennes cadets, juniors et seniors (dames), dont les épreuves s'étaient achevées la veille, ont quitté Alexandrie assez tôt dans la matinée de vendredi, pour se rendre au Caire, où elles devaient embarquer l'après-midi même pour Alger. Les seniors (messieurs), quant à eux, qui étaient les derniers représentants algériens à entrer en lice dans ces Championnats arabes de cyclisme seront également les derniers à rentrer au bercail.

Jeux arabes des clubs féminins de Sharjah  
**La sélection au rendez-vous de  
l'édition 2020**

LES SPORTIVES algériennes prendront part à la 5<sup>e</sup> édition Jeux arabes des clubs féminins de Sharjah (Emirats arabe unis), prévue en février 2020, a indiqué le Comité olympique et sportif algérien (COA). Réunis jeudi à Alger, les membres du Comité exécutif du COA ont approuvé la participation de l'Algérie aux joutes féminines arabes dans cinq disciplines, à savoir le basket-ball, le volley-ball, le tir sportif, le karaté

et l'athlétisme. La 5<sup>e</sup> édition des Jeux arabes des clubs féminins qui se déroulera du 2 au 12 février à Sharjah (Emirats arabes unis), enregistrera la participation d'une cinquantaine de clubs représentant 17 pays dont l'Algérie. Huit disciplines sont inscrites au programme de ces joutes : volley-ball, basket-ball, athlétisme, escrime, tir sportif, tennis, tir à l'arc et équitation (saut d'obstacles).

Boxe / Golden Glove Asia Promotion - Super Moyens  
**Rachid Hamani l'emporte par arrêt  
de l'arbitre**

LE BOXEUR algérien Rachid Hamani, pour son premier combat professionnel chez les super moyens de moins de 75 kilos, a dominé l'Indonésien Bambang Rusiadi par arrêt de l'arbitre, dans un combat à sens unique, disputé vendredi au Ring Boxing Community de Singapour. Une bonne entame pour le fils de la légende de la boxe algérienne, Loucif Hamani, qui ambitionne de disputer un championnat du monde, et qui pour atteindre cet objectif doit commencer par disputer plu-

sieurs combats de classement, et dont le premier l'a opposé à Bambang Rusiadi. Un succès pourtant loin d'être évident pour l'Algérien, car l'Indonésie était nettement plus expérimenté, comme en témoignent les vingt combats professionnels qu'il compte déjà à son actif. Hamani compte plusieurs titres majeurs à son palmarès, un championnat d'Afrique en 2005, une médaille d'or aux Jeux méditerranéens de 2009 ainsi que trois championnats de France.

Coupe de la CAF/PAC-Hassania Agadir  
**Les Jaune et Bleu  
en appel**

■ Le Paradou AC dispute cet après-midi son second match comptant pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine en affrontant les Marocains de Hassania Agadir au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



Les Canaris ratent le coche

Par Mahfoud M.

Les Jaune et Bleu qui sont revenus avec le nul de leur premier déplacement à Abidjan face à San Pedro envisagent de confirmer leur début prometteur et décrocher les trois points de cette empoignade qui leur permettra de garder, intacts, leurs chances de décrocher le billet qualificatif pour les demi-finales de cette compétition. Certes, il s'agit d'un match très spécial, surtout que Hassania a l'habitude de jouer cette compétition et de jouer les premiers rôles, mais le Paradou reste prêt à faire de son mieux pour réussir un succès, soigner son capital-points et

envisager une qualification au prochain tour. Les poulains de Chalo croient en la possibilité de relever le défi, étant donné que ce n'est pas la première fois qu'ils jouent un derby, eux qui ont déjà battu le CS Sfax, pourtant triple vainqueur de la compétition, sur un score fleuve de (4/1), ce qui leur avait permis de décrocher la qualification aux 1/16<sup>e</sup> de finale-bis et ensuite passer en phase de poules. Les Pacistes qui joueront au stade Tchaker souhaitent obtenir l'aide du public blidéen pour passer l'écueil de cette équipe de Hassania, tout en promettant un match intense comme ils ont l'habitude de produire. Toutefois, ils doivent faire très attention à

cette formation marocaine qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout ce qui est en son pouvoir pour revenir avec le meilleur résultat possible. L'essentiel est de se donner à fond pour ne pas avoir à le regretter ensuite, surtout que ce genre de match reste un piège qu'il faut bien négocier. Il est vrai que les choses se compliquent pour l'équipe en championnat, mais en compétition africaine cela reste différent, surtout que les joueurs sont généralement motivés pour tenter de décrocher des contrats à l'étranger.

M. M.

Ligue des champions (2<sup>e</sup> J)  
**La JSK perd face à l'EST**

La JS Kabylie s'est inclinée face à l'ES Tunis sur le score de 1-0 en match comptant pour la deuxième journée de la phase de poules (Gr. D) de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé vendredi soir au stade de Radès (Tunisie). L'unique but de la rencontre a été inscrit par le milieu offensif des «Sang et Or» Anis Badri, à la 73<sup>e</sup> minute sur penalty. Dans le deuxième match du groupe D, le Raja Casablanca (Maroc) s'est imposé en RD Congo devant l'AS Vita Club (1-

0). A l'issue de cette journée, l'ES Tunis trône en tête du groupe D avec 6 points, devant la JS Kabylie et le Raja Casablanca qui comptent 3 unités chacun, tandis que Vita Club est bon dernier avec un zéro point au compteur. Les matchs de la 3<sup>e</sup> journée du groupe D, prévus les 27 et 28 décembre, mettront aux prises l'ES Tunis à l'AS Vita Club et le Raja Casablanca à la JS Kabylie. Malgré cette défaite, le coach Hubert Velud n'a pas paru inquiet, puisqu'il pense que son

équipe a fait un bon match même s'il trouve que l'arbitrage n'a pas été impartial. «L'Espérance ne nous a pas mis en difficulté en jouant l'attaque placée. Elle était plus dangereuse sur les ballons que nous avons perdus. Nous sommes toutefois parvenus à créer de belles occasions. Le petit regret c'est de n'avoir pas marqué un but malgré l'énorme occasion d'égalisation que nous nous sommes procurée en toute fin de match. Hormis le manque d'efficacité offensive de notre part

et l'arbitrage déplorable, je suis satisfait du rendement de mes

joueurs», a-t-il indiqué.

M.M.

**Le Raja Casablanca bat l'AS Vita Club**

LE CLUB marocain du Raja Casablanca s'est imposé devant son homologue congolais de l'AS Vita Club 1-0 (mi-temps 0-0) en match comptant pour la deuxième journée de la phase de poules (Groupe D) de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé vendredi au stade des «Martyrs» de Kinshasa. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Sofiane Rahimi (48'). Les Marocains remportent ainsi leur première victoire, après avoir été battus lors de la 1<sup>re</sup> journée à Casablanca par l'ES Tunis (0-2), alors que les Congolais concèdent leur 2<sup>e</sup> défaite après celle subie devant la JS Kabylie (0-



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Les postes de six vice-présidents gelés

## L'exécutif communal de Laghouat dissous

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire communale de Laghouat a procédé à la dissolution de l'exécutif communal, a fait savoir hier le premier responsable de cette collectivité Mohamed Ben Guesmia. Les postes exécutifs de cette Assemblée représentés par six vice-présidents ont été gelés, ainsi que les commissions d'économie, des finances, de l'investissement, de santé, d'hygiène et protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, d'urbanisme, du tourisme et de l'artisanat, de l'hydraulique, de l'agriculture et de la

pêche, des affaires sociales, culturelles, sportives et de jeunesse, a déclaré le P/APC Ben Guesmia. Cette procédure a été engagée après les protestations ayant secoué la ville de Laghouat suite à la décision de l'Assemblée populaire communale (APC) concernant le report du tirage au sort des bénéficiaires de 3 500 lots de terrain destinés à l'autoconstruction au niveau du territoire de la commune, une opération qui a été prévue pour le 30 novembre dernier, a fait savoir le même élu.

A. M.

MDN/ Lutte contre la criminalité

## 20 arrestations dans le Sud du pays

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire (ANP) en coordination avec les éléments des Douanes ont arrêté avant-hier lors d'opérations distinctes à Djanet, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, vingt personnes dans le cadre de la lutte contre la contrebande, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments des Douanes ont arrêté, le 06 Décembre 2019, lors d'opérations distinctes menées à Djanet, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 20 individus et ont saisi 02 véhicules tout-terrain, 01 camion, 05 groupes

électrogènes, 02 marteaux piqueurs, 07 sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que 03 chargeurs de munitions vides, 02 téléphones portables et une somme d'argent estimée à 59 000 dinars algériens», précise la même source. Dans le même contexte, les éléments de la Gendarmerie nationale de Batna et Tébessa ont arrêté deux personnes en possession de 02 fusils carabine, un 01 fusil à pompe et une paire de jumelles, ajoute-t-on. Par ailleurs, des éléments des garde-côtes ont appréhendé à El Kala un plongeur sans autorisation et saisi des équipements de plongée alors que 14 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Tindouf, Djanet, Tébessa et Souk Ahras. F. R.

Commandements des Forces terrestres et de la Gendarmerie nationale

## Gaïd Salah aujourd'hui en visite de deux jours

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, aujourd'hui et demain, des visites de travail et d'inspection, respectivement, aux Commandements des Forces terrestres et de la

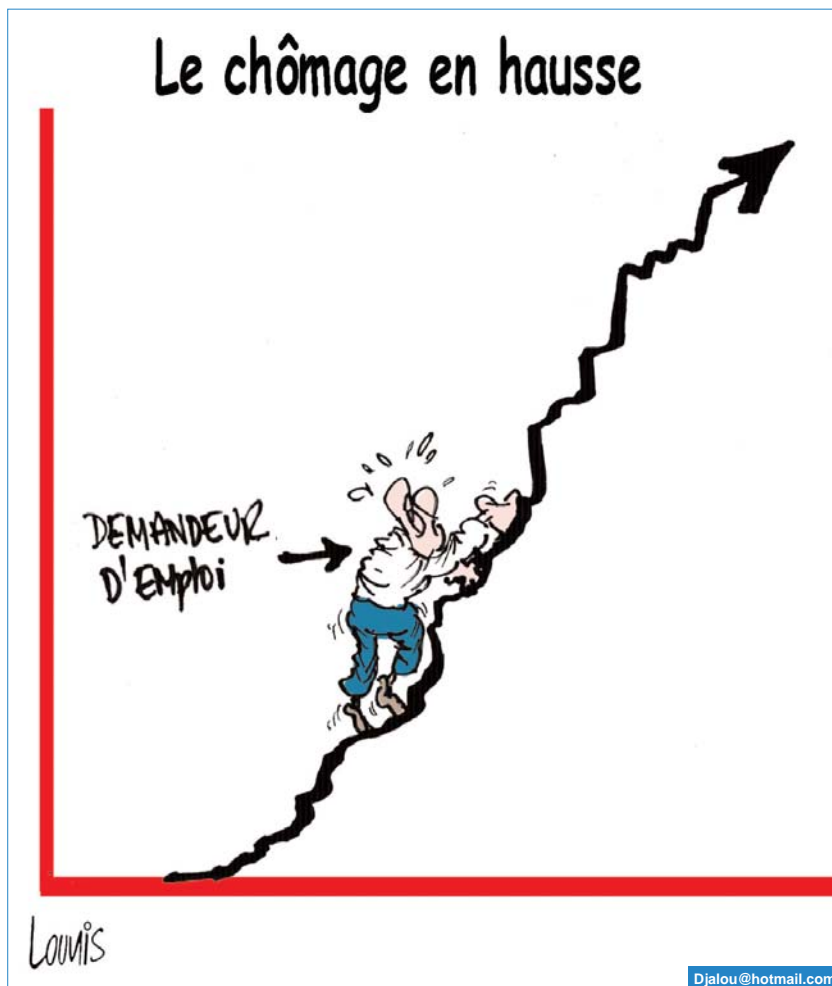
Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le général de corps d'Armée «présidera, lors de ces visites, des réunions d'orientation avec les cadres et personnels des Forces terrestres et de la Gendarmerie nationale», a précisé la même source. F. A.

Handball

## Dénouement de l'affaire Bourriche après une réunion initiée par la FAHB

LE HANDBALLEUR algérien Mouloud Bourriche, rétabli dans ses droits à l'issue d'une réunion initiée par la Fédération algérienne de handball (FAHB) entre les parties prenantes dans les droits du joueur, peut désormais poursuivre la saison en cours avec le GS Pétroliers sans aucune sanction, a annoncé hier la FAHB. Le président de la FAHB, Habib Labane, qui a initié la réunion entre le président du CR Brodj Bou Arreridj, Khaled Achacha, et son homologue du GS Pétroliers, Slim Ami Moussa, a assuré que les deux parties ont

trouvé «un accord à l'amiable qui permet à Bourriche de poursuivre la saison sous les couleurs du GS Pétroliers». «Je remercie les présidents du CR Brodj Bou Arreridj et du GS Pétroliers qui ont fait passer l'intérêt du handball national avant leurs intérêts personnels. Cet accord exprime l'esprit de fraternité qui règne au sein de la famille du handball algérien», a écrit Labane sur la page Facebook de la FAHB. De son côté, Bourriche s'est dit «soulagé de la fin du cauchemar», assurant que le dénouement de cette affaire va lui permettre de se



Djalou@hotmail.com

Musique

## Décès du chanteur kabyle Mesbah Mohand-Ameziane

■ Le compositeur et chanteur d'expression kabyle, Mesbah Mohand-Ameziane s'est éteint vendredi à Bouira à l'âge de 62 des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de son entourage.

Par Racim C.

Mohand-Ameziane «est mort dans la nuit de vendredi à samedi à l'hôpital de Bouira où il avait été admis quelques heures avant son décès», a précisé à l'APS, Hamid, frère aîné du défunt chanteur. Né en 1957 à Ath Laksar, Mohand-Ameziane Mesbah a commencé sa carrière artistique au début des années 1980 avec la sortie de sa première chanson «Aguitariv» (ma guitare) qui rencontrera un franc succès en Kabylie. Considéré comme un des grands guitaristes de la chanson kabyle,

Mohand-Ameziane apprit sur le tas la musique dès son enfance en s'initiant à la guitare (mandoline), son instrument fétiche qu'il confectionna lui-même à l'aide d'objets de fortune. Auteur de plusieurs chansons reprises par de jeunes chanteurs, Mohand-Ameziane s'est produit en

Algérie et à l'étranger pour promouvoir la chanson et la musique kabyles, auxquelles il a insufflé une couleur mélodique «particulière». Le défunt a été inhumé hier au cimetière d'Ath Laksar, au sud-est de Bouira.

R. C. (APS)

Protection civile/Accidents de la route

## 9 morts et 39 blessés ces dernières 48 heures

NEUF personnes ont trouvé la mort et trente-neuf autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à Alger. Une personne âgée de 70 ans est décédée dans la wilaya de Sétif, intoxiquée par l'inhalation du CO émanant d'un chauffage, a précisé la même source, ajoutant que la victime a été transférée par la Protection civile vers l'hôpital local. Les unités de la

Protection civile sont intervenues pour l'extinction de quatre incendies urbains, dans les wilayas d'Alger, Médéa, Oum El Bouaghi et Saïda, qui avaient causé des gênes respiratoires à six personnes. Les secours de la Protection civile de Skikda sont intervenus également pour le repêchage et l'évacuation vers la morgue de l'hôpital local d'une personne décédée par noyade. En outre, les unités de la Protection civile ont enregistré 4 975 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

M. O.